

Flash Info : Société Générale s'engage en faveur de l'équilibre des temps de vie

Auteur :ronie bouchon<ronie.bouchon@societegenerale.com>



Société Générale s'est engagé aujourd'hui à signer la Charte des « 15 engagements pour l'équilibre des temps de vie ». « L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est essentiel pour le bien-être des salariés. Cet équilibre est devenu un critère différenciant pour les employeurs.

Société Générale s'est engagé aujourd'hui à signer la Charte des « 15 engagements pour l'équilibre des temps de vie ».

La signature de la Charte s'inscrit dans le cadre d'une politique de bien-être au travail d'ores-et-déjà lancée par Société Générale : accord égalité professionnelle, concertation avec les Organisations Syndicales sur le stress et la Qualité de Vie au Travail, Télétravail?.

[lire la suite de l'article sur le site d'Indice RH](#)